

**Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) : Nouvelle indication pour Taltz® (ixékizumab) du laboratoire Lilly dans le traitement des patients pédiatriques atteints de psoriasis en plaques modéré à sévère.**

Neuilly-sur-Seine, le 9 juillet 2020 – **Le laboratoire Lilly a reçu l'autorisation européenne de mise sur le marché pour Taltz®** (ixékizumab) dans le traitement du **psoriasis en plaques modéré à sévère chez l'enfant** à partir de 6 ans et ayant un poids corporel d'au moins 25 kg et l'adolescent qui nécessitent un traitement systémique.

Le psoriasis touche près de 2% des enfants en Europe. **Chez de nombreux patients, les premiers symptômes de la maladie apparaissent au cours de l'enfance**

Le 26 juin 2020, la Commission européenne a octroyé une extension d'indication de l'autorisation de mise sur le marché de l'ixékizumab dans le psoriasis en plaques modéré à sévère chez l'enfant à partir de 6 ans et ayant un poids corporel d'au moins 25 kg et l'adolescent qui nécessitent un traitement systémique.